

**Déduction fiscale, comment ça marche ?**

**SOL EN SI, association de lutte contre le sida reconnue d'utilité publique par décret du 5 juillet 1996, vous fait bénéficier à ce titre de réductions d'impôts.**

**66 % de votre don à SOL EN SI sont déductibles de vos impôts** dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Si vos dons dépassent le plafond vous pourrez reporter sur 5 ans la déduction de l'excédent. **Exemple : un don de 50 € ne vous revient qu'à 17 € et SOL EN SI dispose véritablement de 50 € pour mener ses actions.**

Les dons versés à SOL EN SI par les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés, ouvrent droit à une réduction de 60 % dans la limite de 0.5 % de leur chiffre d'affaires. Si cette limite est dépassée au cours d'un exercice, la réduction peut être étalée sur les 5 exercices suivant l'année du don, après la prise en compte des versements effectués lors de chacun de ces exercices, et sans que le plafond (0,5 % du CA de l'exercice) ne puisse être dépassé.

Pour bénéficier de cette réduction, nous vous ferons parvenir un reçu fiscal annuel à joindre à votre déclaration d'impôts, si vous choisissez le prélèvement ou dans l'année en cours pour les dons ponctuels.

**Vous avez des questions concernant les dons ?**

Contactez Fabienne RITTER au service des collectes de fonds  
Courriel : dons@solensi.org ou tél. : 01 44 52 78 73

**Bon de soutien** à renvoyer à : SOL EN SI, 10 rue Duvergier 75019 PARIS

Les fonds collectés par Sol En Si sont affectés à l'ensemble de ses missions sauf précision de votre part.

**Vous trouverez au dos du coupon, les informations relatives aux avantages fiscaux de votre don.**

**Agissons dans la durée, le prélèvement**

J'agis de façon régulière par un don mensuel, que je peux suspendre à tout moment :

10 €  15 €  20 €  30 €  autres ..... €

J'ai noté que je serai prélevé le 5 de chaque mois du montant indiqué ci-dessus.

**Je complète la demande de prélèvement qui figure au dos.**

Je recevrai un reçu fiscal après le dernier prélèvement de l'année.

**Je soutiens les actions de Sol En Si, je fais un don ponctuel**

J'agis de façon ponctuelle

30 €  50 €  75 €  100 €  autres ..... €

**Je joins mon don à l'ordre de SOL EN SI, par :**

Chèque bancaire  Carte bancaire sur le site (don sécurisé) : www.solensi.org

Je recevrai un reçu fiscal prochainement.

Conformément aux articles 39 et suivants la loi n°78-17 du 6/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en adressant une demande par courrier à Sol en Si.

**Vos coordonnées :**

**Pour me joindre**

courriel .....

téléphone .....

date de naissance : ..... / ..... / .....

Fait à :

Le :

Signature :

**Autorisation de prélèvement**

**Veillez à bien remplir les informations ci-dessous et à joindre votre RIB.**

Nom et adresse de l'association bénéficiaire : **SOLIDARITE ENFANTS SIDA, 10 rue Duvergier 75019 Paris**

**Numéro national d'émetteur : 423 535**

**Compte à débiter**

Nom, adresse de l'établissement teneur du compte à débiter :

.....  
.....

code postal : ..... Ville : .....

**Désignation complète du compte à débiter**

Banque	Guichet	n° de compte	clé RIB

**Nom et adresse du débiteur :**

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier ci-dessous. Je pourrai faire suspendre l'exécution des prélèvements par simple demande à SOL EN SI, signifiée au plus tard 15 jours avant le prélèvement.

Date et signature :